

Procès-Verbal de la réunion pour la Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Mercredi 24 janvier 2024 à 20h00 – Visioconférence

Ordre du jour

- 1) Accueil des participants
- 2) Approbation du PV de la réunion du 20/11/2023
- 3) Propositions et validation des partenariats
- 4) Programme CLE – 1ère proposition
- 5) Divers

Présents / Excusés / Absents

Nombre de participants : Présents / Excusés / Absents

C1 Politique / C2 Ecoles / C3 Parents / C4 Opérateurs ONE / C5 Clubs sportifs

POSTE	PRÉNOM	NOM	P/E/A	
Président	Tanguy	WERA	P	TaWe
Effectif	Julie	COX	A	
Effectif	Vanessa	LABRUYERE	A	
Suppléant	Didier	GILKINET	A	
Suppléant	Jeanine	LEFEBVRE	A	
Suppléant	Yvonne	VANNERUM	A	
Effectif	Dorothée	GAZON	P	DoGa
Effectif	Dominique	SALMON	E	
Effectif	Delphine	COLLARD	E	
Suppléant	Caroline	JACQUEMIN	P	CaJa
Suppléant	Marc	MATHIEU	P	MaMa
Suppléant	Yvette	ORBAN	E	
Effectif	Carolina	MARCOTTE	A	
Effectif	Marie-Pierre	VANDEBEEK	E	
Effectif				
Suppléant	Donatienne	DEFOUR	E	
Suppléant	Olivier	PIRNAY	E	
Suppléant	Anne	FRANSOLET	E	

Effectif	Denis	JORIS	A	
Effectif	Lydie	NOIRFALISE	P	
Effectif				
Suppléant	Catherine	BOULANGER	E	
Suppléant	Dominique	HERMANS	A	
Suppléant	Géraldine	VILVORDER	A	
Effectif	Christophe	COLLARD	A	
Effectif	Ingrid	GABRIEL	A	
Effectif				
Suppléant	Nicole	BONMARIAGE	P	NiBo
Suppléant	Philippe	BODSON	A	
Suppléant	Raphaëlle	SKYLITSIS	E	
ONE	Dominique	THIELEN	P	DoTh
Province	Thierry	CHRISTIAENS	E	
Secrétaire	Rachel	BOUHY	P	CATL

Début de la séance à 20h00.

1) Accueil

Malgré l'absence de représentants pour la composante 3, la réunion est maintenue. Le calendrier ne permet pas de reporter les points à l'ordre du jour. La date du 31 janvier est le dernier délai pour rendre les dossiers PAD à l'ONE.

2) Approbation du PV de la réunion du 20/11/2023

Le PV a été envoyé par courriel le 11 janvier 2024.

⇒ Le PV est approuvé à l'unanimité.

3) Propositions et validation des partenariats

Une seule proposition :

- L'AES communale propose, sur le site de l'école de La Gleize, un partenariat avec le Fagotin pour un atelier nature. Un animateur du fagotin viendra en supplément de l'équipe en place pour animer un atelier le matin pour les moins de 6 ans et un atelier l'après-midi pour les plus de 6 ans.

⇒ La proposition est approuvée à l'unanimité.

Autres plaines prévues:

- Printemps : du 29/04 au 03/05/2024 (4 jours) à La Gleize
- Été (lieux non encore définis):
 - du 15/07 au 19/07
 - du 22/07 au 26/07
 - du 05/08 au 09/08
 - du 12/08 au 16/08 (4 jours)

Après entrevue de la CATL avec Mme Delphine COLLARD, directrice de l'école La Parenthèse, il est envisageable d'utiliser les locaux de l'école pour y installer les animations de l'ATL communal (mercredi après-midi et plaine). Les avantages principaux sont : une localisation centralisée, des locaux spacieux et en nombre suffisant, un vaste espace extérieur, la proximité du fagotin, du golf et des arrêts du bus, ... La CATL attend la proposition de convention de location pour en référer au Collège.

Les autres opérateurs n'ont pas encore communiqué les informations de leurs stages de détente. La CATL va battre le rappel.

4) Programme CLE – 1ère proposition

Le PCLE, le rapport global de l'état des lieux ainsi que l'évaluation du PCLE 2019-2024 (+historique de l'ATL à Stoumont) ont été envoyés par courriel le 11 janvier 2024.

Certaines corrections avaient déjà été envoyées par mail précédemment.

TaWe demande s'il est possible de comparer ce qui est réalisé au niveau des communes limitrophes.

DoTh note que le PCLE est complet et clair. Elle signale que la CATL est régulièrement en contact avec ses collègues des communes voisines. Les réalités de chaque commune sont souvent bien différentes.

La prochaine étape, en cours de finalisation, est la remise à jour des projets pédagogiques de l'AES, des ateliers du mercredi et de la plaine pour approbation par le Collège. Le PCLE 2024-2029 pourra ensuite être présenté au Conseil (fin février) et transféré à l'ONE.

Les délais devraient être respectés.

⇒ Les différentes parties proposées sont validées

5) Divers

Le problème du remplacement du personnel de l'AES en maladie est à nouveau soulevé.

Le Collège a décidé, par souci d'équité, en cas d'absence prolongée, de faire tourner les AES qui le peuvent dans les différentes écoles. Les AES ne sont pas attaché(e)s à une école en particulier et par esprit de solidarité doivent pouvoir remplacer leur collègue malade même si c'est dans une école qu'il·elle ne connaisse pas.

La problématique de fond est toujours la même, le manque cruel de personnel aussi bien pour les accueils que pour le nettoyage. Même si les déplacements sont en partie remboursés, les salaires restent très bas, les horaires décalés peu attractifs et lors de recrutement, il y a peu de candidats potentiels. Le service RH essaye autant que possible de ne léser personne.

Le Président remercie les participants pour leurs interventions et clôture la réunion à 20h30 .